

03

Secteurs personnes âgées et personnes handicapées : les nécessités d'une culture commune pour les professionnels

Fiche technique

Secteur

Médico-social

Public

Personnels travaillant dans les EHPAD, MAS, FAM, foyer de vie, foyer d'hébergement, SAVS, SAMSAH, ESAT, résidence autonomie, avec notamment des profils Aide Soignant, agent de soins, AVS, moniteur éducateur, éducateur spécialisé, accompagnant éducatif et social, AMP

Durée

2 jours

Lieux & dates

Contexte

Attention ! Une représentation des deux secteurs dans le groupe sera une condition de l'intérêt de la formation.

Le rapprochement entre les secteurs des personnes handicapées et les personnes âgées oblige les professionnels à se forger une culture commune. Ils se connaissent peu mais rencontrent les mêmes difficultés dans leurs pratiques, ils sont confrontés à des patients ou des personnes accompagnées qui vivent de plus en plus vieux. Il appartient aux directions des 2 secteurs de se mettre en réseau, d'appréhender les problématiques communes, d'identifier les bonnes pratiques et de réfléchir au moyens de les partager. Ceci devrait encourager le développement des compétences pour réfléchir à des solutions communes afin d'être attentif aux salariés appelés à travailler dans un grand secteur nommé « Autonomie ».

Objectifs

Cette formation devra permettre aux professionnels :

Centrée sur les questions de parcours et de projet personnels, l'objectif de la formation est de permettre une meilleure articulation des interventions des professionnels. Il s'agit notamment de favoriser le dialogue interprofessionnel par une meilleure compréhension des approches de chacun mais aussi :

- D'acquérir les connaissances de base du vieillissement de la personne avec un handicap
- D'identifier les enjeux du vieillissement des personnes handicapées psychiques accompagnées dans toutes ses dimensions : éducatives, professionnelles, sociales, économiques, institutionnelles...
- D'identifier les différences de perception de ces enjeux selon les institutions et les corps professionnels (soignant, éducatif...),
- D'adapter l'accompagnement à la personne en prenant en compte la dimension du vieillissement
- D'appréhender la relation d'accompagnement et le soin en vue d'acquérir une culture commune dans le secteur du handicap et de la gérontologie

Prérequis

Aucun prérequis n'est demandé

Contenu

Connaissances de base pour une culture commune : Comment définir le vieillissement

? Comment définir le vieillissement et le handicap ? La notion d'handicap psychique

Présentation du positionnement du législateur à travers différents textes de lois : loi janvier 2002 et février 2005

Du choc des cultures à la culture commune

Mise en situation à travers des ateliers pratiques :

- ⇒ Aides aux gestes de la vie quotidienne
- ⇒ Adaptation de la prise en charge Construction et mise en œuvre du projet individualisé
- ⇒ Travail sur la dimension collective du projet
- ⇒ Identification des différents acteurs du projet individualisé
- ⇒ Définition des rôles et fonctions attendus d'un référent